



Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 MARS 2020

L'an deux mil vingt le lundi neuf mars 2020 à 19h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Christian POISSANT.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 28 février 2020

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Christian POISSANT, Philippe FREMONT, Jacqueline HORN, Éric PAUCHET, Gil GUILBERT, Daniel DARRY, Hubert PICARD, Marie-Claude LOQUET-BENAÏOUN, Viviane LECLUSE, Anne-Sophie MARATRAY, Olivier LESUEUR, Jean-Marc SEVESTRE.

Absentes :

Béatrice BARRERE,

Sonia BENAVIDES

Brigitte CAVALLERO-DUBOIS

Secrétaire de séance : Marie-Claude LOQUET-BENAÏOUN

▪ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL**

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

▪ **PROGRAMME DES TRAVAUX 2020 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le programme des travaux 2020 préparé par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE76) pour les dossiers suivants :

- **Projet EP-2019-0-76446-M2918 (AVP version 1-1-1) désigné 'Rue du Gré + Résidence du Calvaire'** dont le montant prévisionnel s'élève à 16 920 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de **5 997,75 € T.T.C.**
- **Projet EP-2019-0-76446-M2920 (AVP version 1-1-1) désigné 'Résidence des Blancs Hameaux – extension ep'** dont le montant prévisionnel s'élève à 17 598€ T.T.C et pour lequel la commune participera à hauteur de **8065,75 € T.T.C.**
- **Projet EP-2020-0-76446-M3193 (AVP version 1-1-1) désigné 'Allée de la ferme aux loups'** dont le montant prévisionnel s'élève à 24 396 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de **11 181,50 € T.T.C.**
- **Projet EP-2019-0-76446-M2917 (AVP version 1-1-1) désigné 'Résidence du Frondel'** dont le montant prévisionnel s'élève à 15 486 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de **5 500,25 € T.T.C.**



Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Adopte les projets du programme 2020 cités ci-dessus,
- Décide d'inscrire la dépense d'investissement au budget primitif 2020 de la commune pour un montant de **30 745,25 € TTC**.
- Demande au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Il est précisé que le projet relatif à « l'allée de la ferme aux loups » ne sera programmé qu'après engagement écrit des riverains pour la réalisation des travaux de voirie.

■ DEMANDES DE SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Ce sujet sera voté lors d'un prochain Conseil Municipal.

■ FONDS DE CONCOURS VOIRIE PROGRAMME 2020

Vu les dispositions du CGCT et notamment celles des articles L5214-1 et suivants et particulièrement de l'article L5214-16 V, dans sa rédaction issue de la loi du 13 août 2004 « Libertés et responsabilités locales »

Vu les dispositions de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu les dispositions de la loi du 13 août 2004,

Vu les statuts de la communauté de communes et la charte de voirie de la CCICV,

Vu la délibération de la Communauté de communes du 12 Décembre 2017 actant la mise en place de fonds de concours voirie et leur inscription dans les statuts de la CCICV

Considérant que la CCICV s'est vue transférée des compétences au titre notamment de l'article L5214-16-II du CGCT et notamment celle de la voirie,

Considérant que l'article L5214-16-V du CGCT dont la rédaction issue de la loi du 13 août 2004 permet, « afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement », le versement d'un fonds de concours entre la communauté de communes et les communes membres,

Considérant que le versement de ces fonds est soumis aux accords concordants du conseil communautaire et des conseils municipaux exprimés à la majorité simple,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part de financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds de concours,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer un fonds de concours à la Communauté de communes Inter-Caux-Vexin en vue de participer au financement du programme voirie de 2020, à hauteur de 25% du montant des dépenses HT en fonctionnement et en investissement soit environ :

- **1100 € en fonctionnement pour la Rue de Chêne à Leu**
- **1300 € en investissement pour la Rue de la Chaupière**
- **1100 € en investissement pour la Rue de la Forêt**

L'imputation en investissement s'effectuera sur le compte **2041512** « subventions d'équipements aux organismes publics »



Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

- **BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020**

Ce sujet sera voté lors d'un prochain Conseil Municipal.

- **BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2020**

Ce sujet sera voté lors d'un prochain Conseil Municipal.

- **REMBOURSEMENT ASSURANCE AXA**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la résiliation et au remplacement du contrat d'assurance de la commune, notre assureur AXA nous a envoyé un chèque de 31,87 € correspondant au remboursement de la période pendant laquelle la garantie ne s'est pas exercée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le chèque de la société d'assurance AXA.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Organisation des élections municipales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Le Maire,
Christian POISSANT